

Master | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |  
RNCP 39294

# MASTER 2 Direction de projets ou établissements culturels Parcours : Gestion des arts et de la culture (M2\_GAC)

## PRÉSENTATION

### ► Présentation de la formation

Le domaine des entreprises du secteur culturel s'est énormément complexifié autant en raison de la variété et de l'offre que par la multiplication de figures professionnelles qui en structurent l'activité. La formation en alternance assure aux étudiants une immersion dans l'espace professionnel leur offrant l'occasion de tisser un réseau d'acteurs clés du secteur tout en assurant un lien avec le monde de la recherche dans la discipline.

La formation propose aux étudiants des enseignements spécifiques dispensés par des professionnels reconnus dans le domaine de la culture et capables d'apporter à la fois des contenus et des connexions avec le monde professionnel.

Un voyage d'études est prévu dans le programme dont l'objectif est à la fois de découvrir l'offre culturelle d'une ville européenne ainsi que d'établir des connexions avec des professionnels du secteur.

### ► Objectifs de la formation

- Autonomiser les étudiants dans le repérage et la mobilisation d'informations ;
- Transmettre les savoir-faire des métiers de la culture ;
- Engager les étudiants dans une pratique active avec les projets collectifs.

### ► Métiers visés

- Directeur d'établissement culturel ;
- Ingénieur culturel ;
- Programmateur culturel ;
- Producteur de projets culturels.

### ► Rythme d'alternance

Sur la période du calendrier universitaire :

- une journée de formation par semaine plus une journée de cours une semaine sur deux ;
- deux semaines de cours intensifs en janvier ;
- à partir de la fin du semestre une journée de formation par semaine de la fin des cours à la fin du contrat.

### ► Dates de la formation et volume horaire

11/09/2024 > 19/09/2025 (530 heures)  
Durée : 1 an

## UNIVERSITE/ECOLE

### ► Adresse administrative Composante

Ecole des Arts de la Sorbonne

47, rue des Bergers

75015 - PARIS



### ► Siège Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

47, rue des Bergers

75015 - PARIS



## ADMISSION

### ► Conditions d'admission

Pré-requis :

Les candidats doivent avoir acquis un diplôme de Master 1 soit dans le même parcours, soit dans des parcours du domaine des métiers des arts et de la culture. Cependant, des formations en économie, droit, gestion à orientation culturelle ou de cinéma, théâtre et lettre à orientation gestion peuvent constituer une formation compatible avec les attendus du diplôme.

### ► Modalités de candidature

La sélection se fait sur dossier. La lettre de motivation est un éléments important de la

candidature dans la mesure où elle peut expliquer les raisons des réorientations et porter à la connaissance du jury des éléments (expériences professionnelles, compétences particulières) qui ne figurent pas dans le détail dans le CV. Un entretien est envisagé.

## CONTACTS

---

### ► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

---

**Fabienne HETZEL**

contact@formasup-paris.com

**Ahoua TOURE**

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



### ► Vos contacts « École/Université »

---

**Monsieur DELL OMODARME**

marco-renzo.dell-omodarme@univ-paris1.fr

**DELL OMODARME Marco Renzo**

marco-renzo.dell-omodarme@univ-paris1.fr

06 70 83 77 01

**BAMBA Massaran**

masterpro@univ-paris1.fr

01 89 68 41 43

## PROGRAMME

---

### ► Code RNCP 34104

---

### ► Direction et équipe pédagogique

---

La formation se propose de permettre à la fois l'acquisition des connaissances théoriques (théories de la culture, théories des publics, théories de la réception, théories de la gestion, modèles économiques) sur lesquelles se fondent les pratiques professionnelles, et les compétences nécessaires à la

compréhension et mobilisation des savoir-faire du secteur.

Direction de la formation :

Marco Renzo DELL'OMODARME - MCF

Professionnels :

Silvia CASALINO - Ingénieure culturelle (EL\*C)

Alice COFFIN - Journaliste

Noemie COUILLARD - Chargée d'études (S.A.R.L « Voix/Publics »)

Joëlle SAMBI-NZEBA - Productions Associées ASBL - productrice

Lucie WALKER - Avocate (WMA Avocats)

Volume horaire  
session -1  
année 1



## Programme détaillé de la formation

Réunion de pré-rentree	4h
Actualités des arts et de la culture	24h
Modèles économiques des industries culturelles	24h
Anglais spécifique	18h
Communication culturelle	24h
Sociologie des pratiques culturelles et des publics	24h
"Workshop" Atelier	98h
Droit de la production culturelle	24h

Droit de la programmation culturelle	12h
Management stratégique et économique des projets	24h
Création d'un évènement culturel	18h
Philosophie de la culture	18h
Etudes culturelles appliquées à la programmation culturelle	24h
Interfaces	12h
Observatoire de la culture	12h
Séminaire de travail : mémoire de fin d'année	12h
Tutorat	87h
Gestion de l'association ARTURE	36h
Voyages d'études	21h
Présentation de projet	10h
Examens	21h

### ► Modalités pédagogiques

- Cours en présentiel et en distanciel ;
- Ateliers ;
- Cas pratiques ;
- Tutorat individuel ;

- Travail collaboratif ;
- Voyage d'études.

### ► Contrôle des connaissances

---

- Contrôle continu ;
- Présentation de projet (individuelle et collective) ;
- Réalisation de projet ;
- Soutenance.

### ► Diplôme délivré

---

Diplôme de Master. Domaine Arts, lettres, langues ; Mention Direction de projets ou établissements culturels ; Parcours Gestion des arts et de la culture .

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, délivré par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## COMPÉTENCES

---

- Conception de stratégie de développement de projets culturels.
- Mise en oeuvre d'une stratégie globale permettant d'élargir l'accès aux oeuvres à de nouveaux publics.
- Définition d'une politique de communication ou d'action culturelle, de politiques tarifaires. adaptées aux objectifs visés, de projets d'accompagnement des oeuvres.
- Conception d'une stratégie de recherche de financements (subventions, mécénat...).
- Management d'établissement.
- Management d'équipes de faible effectif.
- Conduite de projets complexes dans le champ de la culture
- Production, médiation et distribution de structures artistiques et/ou culturelles.

## ► Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

---

- Mobiliser les savoirs spécifiques aux métiers des arts et de la culture ; identifier les domaines de connaissance dont ils relèvent, les méthodes d'enquête et d'analyse et les usages dans la profession.
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines et y apporter des contributions novatrices à partir des connaissances produites par l'application des méthodes d'enquête scientifique aux expériences professionnelles.
- Conduire une analyse réflexive capable de prendre en compte les enjeux des politiques culturelles et les problèmes d'une demande ou d'une situation spécifique afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

## ► Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

---

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation dans le cadre du développement de projets culturels autonomes ou articulés aux politiques territoriales.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère en vue d'accompagner le développement de projets culturels ou la réception des activités des opérateurs institutionnels.

## ► Appui à la transformation en contexte professionnel

---

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles apportant de l'innovation autant dans le contenu des projets que dans les stratégies d'adaptation à la demande.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et selon les méthodes connues et reconnues dans la profession.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité;
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale, sociale et politique (droit du travail, droit culturels, politiques d'inclusion).

## ► Usages avancés et spécialisés des outils numériques

---

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur la diffusion des productions culturelles (usage des réseaux sociaux, enjeux politique de la communication culturelle).
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour la communication culturelle et pour la diversification de l'offre culturelle.